

## Session Plénière du 4 février 2016

### Réaction au vœu « nouveaux indicateurs »

#### Intervention de Michel CHASSIER (Groupe Front National)

Nous comprenons fort bien l'idée sous-tendue par ce vœu, qui nous dit que la seule référence au PIB ne rend pas compte globalement de la « qualité de la vie » et donc peut-être du niveau de vie. Ce n'est d'ailleurs pas la seule critique faite à cet indicateur, qui considère que la consommation du carburant dans un embouteillage contribue au Produit Intérieur Brut.

Avant de répondre sur le fond, je voudrais ajouter que l'idée de mesurer la richesse nationale produite ne date pas de 1932 et de la notion de PIB.

Historiquement, il faut remonter au tableau économique d'ensemble présenté par François Quesnay au XVIIIème. Rendons Quand même cet hommage à un économiste français, pionnier de la comptabilité nationale et des agrégats macro-économiques.

J'y suis sensible car c'est le sujet sur lequel j'avais planché à l'oral en histoire de la pensée économique : « Quesnay et la physiocratie ».

Sur le fond, je crains que les indicateurs qui nous sont proposés, ou sur lesquels nous devrions travailler, risquent d'être subjectifs suivant les conceptions des uns et des autres.

Il existe d'ailleurs une forte corrélation entre le PIB et l'indice de développement humain dont vous préconisez l'utilisation (le coefficient de corrélation serait de 0,735 selon les plus récentes estimations, ce qui constitue une corrélation positive forte.

Par ailleurs, cet Indice de Développement Humain est loin d'ailleurs de prendre en compte tous les facteurs aussi importants que la sécurité. L'ensauvagement de nos sociétés ne nous semble pas aller dans le sens du développement humain, et préoccupe certainement nos concitoyens largement autant que l'empreinte carbone.

Par conséquent nous ne sommes pas convaincus de la pertinence de cette démarche, cet indicateur supplémentaire n'apportant pas à notre avis un élément d'information pertinent et plus lisible que le PIB.

Nous ne voterons pas ce vœu.